



ÉGALITÉ DES GENRES

Synthèse des recommandations Smart in Progress (SIP)

De 2015 à 2021, des sociétaires de la coopérative ont participé à des groupes de travail thématiques et livré des recommandations au conseil d'administration en vue de faire évoluer la coopérative.

Ces recommandations ont donné lieu à des actions, d'autres sont encore à mener. Les Smart Lab peuvent y contribuer. Retrouvez ci-dessous une synthèse des recommandations et actions identifiées en lien avec l'égalité des genres.

Portée et proposée par le collectif 8Smart, qui s'est constitué lors de la mobilisation pour la journée internationale pour les droits des femmes le 8 mars 2019, cette thématique - centrale pour Smart - est inspirée du dernier rapport triennal de l'observatoire pour l'égalité dans l'économie sociale et solidaire.

En juin 2019 elle a été validée par le conseil d'administration de Smart Coop comme thématique à traiter via la démarche participative Smart in Progress. Puis, en 2020, elle a été prolongée d'une année supplémentaire.

En s'appuyant sur les recommandations émises lors du SIP#4 (2019-2020) et SIP#5 (2020-2021), des groupes de travail pourraient se constituer pour développer et expérimenter directement certaines actions.

Objectifs

- réfléchir aux enjeux transversaux de l'égalité des genres (F/H/X),
- faire bouger les lignes "dans les têtes et dans les faits",
- accompagner l'entrepreneuriat féminin,
- communiquer en veillant à l'égalité de genre,
- mettre en action les valeurs de Smart liées au genre.

Actions

Au sein de cette thématique une série d'actions peuvent dès aujourd'hui être mises en place par et avec les sociétaires.

1. Organiser des évènements, des ateliers ou des groupes de parole sur l'égalité des genres, comme :

- l'impact de la communication genrée et l'utilisation de l'écriture inclusive : des pistes pratiques afin de permettre à tous·tes de s'en emparer;
- partages d'outils et d'expériences, en non-mixité, si besoin avec la participation d'un spécialiste juridique sur ces sujets;
- et tous autres sujets jugés utiles par le groupe.

2. Mettre en réseau : créer un système de mentorat et des temps de sororité pour les sociétaires et pour les membres de l'équipe mutualisée.

3. Organiser des campagnes de prévention, comme :

- rédiger, avec l'aide des spécialistes, des fiches récapitulatives de conseils sur des points de vigilance à surveiller dans les pratiques professionnelles quotidiennes;
- visibiliser l'amplitude du sexisme ordinaire à l'ensemble de la structure (membres de l'équipe mutualisée et les sociétaires) afin d'augmenter notre culture sur le sujet;
- rédiger une liste d'ouvrages, enquêtes, articles accessibles sur la question de l'égalité des genres, prête à être diffusée via les sites internet et les réseaux sociaux de Smart;
- tous autres moyens de prévention identifiés comme utiles par le groupe.